

**VERSION LATINE**  
**ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT**

**Laetitia CICCOLINI – Aline ESTÈVES**

**Coefficient : 3 ; Durée : 4 heures**

Le jury a corrigé cette année 67 copies, ce qui est un effectif comparable aux années précédentes et marque une stabilité du nombre de latinistes au concours BL.

Les notes obtenues s'échelonnent entre 0,5 et 19,5, la moyenne est de 10,22/20. Les résultats sont satisfaisants dans l'ensemble, et le jury se réjouit que plus d'un quart des copies (28%) ait obtenu une note supérieure ou égale à 14/20. Ce résultat doit être un encouragement pour les latinistes de la session 2019, en leur montrant que l'épreuve est tout à fait à leur portée.

Les copies qui ont obtenu des notes très basses cumulent généralement erreurs et lacunes. Sur les 67 copies, 13 présentaient une ou plusieurs omissions importantes, donnant le sentiment que leurs auteurs avaient baissé les bras devant ce qui leur est apparu, à tort ou à raison, comme trop difficile. Le jury rappelle que les omissions de segments ou de parties du texte sont lourdement sanctionnées, car elles constituent un refus de l'exercice. Analyser au plus près une phrase qui paraît difficile et proposer une traduction permet toujours de limiter les dégâts.

À l'issue de l'écrit, 12 latinistes figuraient sur la liste des admissibles ; parmi eux, 9 ont conservé le latin à l'oral.

Avant d'entrer dans le détail du texte, nous rappelons deux exigences de l'exercice. Traduire un texte latin implique une extrême rigueur dans l'analyse des cas, des temps et de la syntaxe, mais exige aussi de prendre du recul, afin d'avoir une vision d'ensemble du texte. Dans plusieurs copies, qui avaient bien compris la situation de départ, des contre-sens (voire des non-sens) auraient dû être évités si leurs auteurs s'étaient interrogés sur la cohérence du passage.

Le texte choisi pour cette session était un extrait des *Histoires*, dans lequel Tacite dépeint Vespasien en prince thaumaturge. La scène se déroule à Alexandrie : deux habitants de la ville, un aveugle et un estropié, demandent à l'empereur de les guérir en utilisant pour chacun d'eux un remède inspiré par le dieu Sérapis. Cette situation est décrite dans les deux premières phrases du texte, qui ont généralement été correctement comprises, même si tel ou tel segment a pu donner lieu à des maladresses d'expression. Le paratexte dont le jury avait équipé l'extrait – titre et rapide présentation en italique – devait aider à cerner cette situation de départ, mais il orientait également sur l'issue de la scène : Vespasien va guérir *deux* habitants de la ville. Avant même d'entamer la traduction, il fallait donc s'attendre à ce qu'il soit question de *deux* guérisons. La lecture de certaines copies donnait l'impression que cette indication avait été perdue de vue, alors qu'elle pouvait aider à saisir le sens de certains mots ou de certaines constructions : ainsi *huic ... illi* rappelait *e plebe alexandrina quidam ... alius* ; de même le groupe nominal *caecitas ac debilitas* désignait les maux dont étaient atteints les deux Alexandrins et pouvait éclairer *conuersa ad usum manus, ac caeco reluxit dies*, une proposition souvent maltraitée dans des copies qui n'ont pas perçu qu'était évoquée, avant la guérison de l'aveugle, celle de l'estropié : la main était donc celle du malade (cf. *alius manum aeger*) et non celle de Vespasien. Les adverbes constituent également un point de repère dans la progression, car ils scandent l'évolution des réactions de Vespasien face à la demande des deux Égyptiens (cf. *primo ... postremo*) : tiraillé entre la crainte du ridicule et les flatteries de

la foule, Vespasien finit par accomplir les gestes demandés (*igitur*), après avoir consulté les médecins, qui lui garantissent que les maux des deux malheureux ne sont pas incurables.

Voici, au fil du texte, une succession de points qui ont posé problème. Ces remarques ont pour but d'attirer l'attention des candidat.e.s de la session 2019 sur des éléments de morphologie et de syntaxe dont la maîtrise est essentielle pour réussir l'épreuve.

#### E plebe — excremento.

La première phrase est assez longue, mais sa construction d'ensemble a été, en général, bien saisie. Une erreur fréquente a été de faire du groupe *e plebe alexandrina* le complément du verbe *aduoluitur* (« se jette hors du peuple d'Alexandrie »), alors qu'il caractérise *quidam*. L'emploi au passif du verbe *aduoluere* (*aduolui* ou *se aduoluere* = se jeter) est bien signalé dans le dictionnaire, qui en indique également la construction (*genua alicuius*). Il fallait cependant être rigoureux et bien traduire le verbe au présent.

La proposition relative introduite par *quem* a pour antécédent *Serapidis dei*. Cette réflexion de Tacite sur les pratiques religieuses des Égyptiens a été bien comprise. On a parfois relevé des traductions inexactes ou maladroitement pour *dedita* (« dévoué » ne convenait pas ici, on pouvait traduire par « adonné »), ou pour *ante* (dans *ante alios colit*), qui exprime ici la primauté du culte rendu à Sérapis (« plus que les autres »).

Les erreurs les plus fréquentes ont porté sur *precabatur* et *dignaretur*, dans lesquels il fallait reconnaître des verbes déponents. *Precor* est construit avec l'accusatif de la personne que l'on prie (*principem*) et une proposition introduite par *ut*, qui exprime la demande : le sujet de *dignaretur* est donc Vespasien. Le sens politique de *princeps* (« le prince », « l'empereur ») a été bien vu ici : ce premier emploi de *princeps* était une indication précieuse pour traduire correctement la seconde occurrence du nom dans la phrase *id fortasse cordi deis et diuino ministerio principem electum*.

Il fallait également éviter des traductions inadéquates, p. ex. « lobes des yeux » pour *oculorum orbis*, ou paresseuses (« yeux »). *Oris excrementum* désigne simplement la salive, un remède bien répertorié contre divers maux dans l'Antiquité.

#### Alius — orabat.

Tacite passe ensuite au second cas (*alius*) : un homme dont la main est estropiée. Cette phrase offre plusieurs correspondances avec la précédente : *eodem deo auctore* rappelle *monitu Serapidis dei* ; de même *orabat ut* est parallèle à *precabatur ut*.

La construction de l'adjectif *aeger* avec l'accusatif de la partie atteinte est répertoriée par le dictionnaire, et n'a généralement pas fait difficulté. La traduction du nom *auctor* a donné lieu à plusieurs faux sens (dieu « créateur », « fondateur ») : comme dans la phrase précédente, Tacite indique que c'est Sérapis qui *pousse* le malade à agir, on peut donc traduire par « à l'instigation du même dieu ». L'expression *pede ac uestigio* peut être comprise comme un hendiadyn, mais le jury a accepté des traductions par deux noms coordonnés.

#### Vespasianus — aspernari

Cette courte phrase permettait de tester la bonne maîtrise grammaticale de l'infinitif de narration, qui a été correctement identifié et traduit.

#### atque — induci

La phrase suivante s'ouvre avec un ablatif absolu (*illis instantibus*). Une première difficulté consistait à bien identifier dans le pronom *illis* les deux malades qui viennent de solliciter Vespasien : ils insistent, se font pressant (*insto*, *-as*, *-are*). Les deux infinitifs de narration

*metuere* et (*in spem*) *induci* expriment les deux sentiments contradictoires qu'éprouve Vespasien. Le parallélisme *modo ... modo* a généralement été bien repéré.

Si l'expression *fama uanitatis* a été correctement analysée sur le plan morphologique et syntaxique, certaines traductions ont donné l'impression que le sens du segment n'avait pas été véritablement compris : Vespasien redoute de passer pour vaniteux, *fama* renvoie au jugement de la foule et désigne la renommée, la réputation, en bonne ou mauvaise part (comme ici) ; la traduction par « gloire » était donc à bannir.

Le second membre de la proposition a posé plus de difficultés : des copies ont associé *ipsorum* et *adulantium*, sans voir qu'il y avait deux catégories d'individus dont le comportement pousse Vespasien à espérer : *ipsorum* désigne toujours les malades, qui continuent à supplier (cf. *obsecratio*), tandis que *adulantium* vise plus généralement « les flatteurs » qui gravitent dans l'entourage du prince. D'autres erreurs sont venues d'une mauvaise analyse morphologique de la forme *adulantium*, qui n'a pas été identifiée comme un participe présent au génitif pluriel.

L'expression *in spem induci* a souvent donné lieu à des traductions maladroites (« est induit en espérance » « poussé vers l'espoir »), au lieu du plus simple et naturel « est poussé à espérer ».

#### postremo – forent

Pour mettre un terme à son hésitation, Vespasien fait appel à des médecins. Le sujet du verbe *iubet* ne peut être que Vespasien ; notons que le présent a souvent été rendu par un parfait. L'identification du sujet de l'infinitif *aestimari* a parfois posé problème : il ne s'agit pas des deux malades, comme nous l'avons lu dans plusieurs copies ; c'est l'interrogative indirecte introduite par *an* qui exprime le sujet de l'évaluation demandée par Vespasien.

Il fallait ensuite bien voir que *talis* portait à la fois sur *caecitas* et *debilitas* (« une cécité et une infirmité de ce genre »), deux noms qui renvoient aux pathologies des deux Égyptiens. Pour traduire l'expression *ope humana*, il convenait de choisir une tournure adaptée au contexte : des traductions comme « travail de l'homme » étaient inadéquates, alors plusieurs traductions étaient possibles, par exemple « intervention humaine » que le jury a trouvée dans plusieurs copies.

#### Medici uarie disserere

Ce nouvel exemple d'infinitif de narration a été bien identifié. Les erreurs ont porté sur la traduction de *uarie* : l'adverbe indique que les médecins ont raisonné différemment selon les cas, ce qui était expliqué ensuite (*huic ... illi*), non que les médecins ne sont pas d'accord entre eux.

#### huic — obstantia

Les infinitifs qui suivent sont appelés par le discours indirect – Tacite restitue le diagnostic des médecins –, ce que beaucoup de copies ont bien vu. Il n'était pas utile de l'expliciter en ajoutant en français un verbe introducteur, d'autant que cet ajout a parfois entraîné une erreur d'analyse sur le datif *huic*, compris et traduit comme le complément de ce verbe « dire » (par ex. « à celui-là ils dirent que »). *Huic* – et c'est la même chose pour *illi* dans la phrase qui suit – doit être construit avec les infinitifs *exesam* et *redituram* (*esse*).

Il fallait veiller là encore à ajuster la traduction : s'agissant d'un aveugle, *uis luminis* signifie ici « la capacité à voir », « la vigueur de ses yeux » ; une traduction paresseuse comme « la force de la lumière » ou « la vigueur de la lumière » n'est pas claire pour le lecteur. *Redituram* (*esse*) n'a pas toujours été bien identifié : il s'agit de l'infinitif futur actif de *redeo*, *-is*, *-ire*, et non d'une forme de *reddo*, *-is* *-ere*. L'erreur sur l'infinitif futur, pris à tort pour une forme passive, a facilité la confusion entre les deux verbes.

La proposition conditionnelle *si pellerentur obstantia* a bien été reconnue, même si les traductions proposées pour *obstantia* n'étaient pas toujours heureuses (par ex. « empêchements »).

#### illi — integrari

Cette phrase est construite comme à la précédente : il est cette fois-ci question de l'estropié. Des erreurs ont cependant été commises sur la conditionnelle : enclavée dans la proposition principale, elle a souvent été mal délimitée (en dépit de la ponctuation, qui constituait une aide) dans des copies qui avaient pourtant bien analysé la phrase précédente.

Le dictionnaire (et un peu de lucidité) permettait d'éviter les traductions dénuées de sens : l'expression *elapsi in prauum* est répertoriée pour désigner des articulations « déboîtées ». Là encore, certaines copies auraient pu améliorer leur traduction en veillant à l'adéquation des mots choisis.

#### id – electum

Très peu de copies ont su se tirer de cette courte phrase, qui traduit encore la pensée des médecins. Il fallait voir que la phrase contenait deux propositions : trop de copies ont cherché à les mêler, ce qui fut l'erreur la plus pénalisante.

La première proposition consiste en un double datif, qui n'a pas été reconnu, sans doute parce que l'infinitif *esse* est sous-entendu. Pour retrouver l'expression *aliquid cordi alicui esse*, et donc bien identifier *deis* comme un datif, il faut s'appuyer sur *cordi*, qui ne peut être qu'un datif. Le sujet, *id*, renvoie à l'idée qui découle des propos précédents. Les médecins commencent donc par émettre l'hypothèse (*fortasse*) que la double guérison est voulue par les dieux. Ils précisent ensuite leur pensée en suggérant que Vespasien a été choisi pour cet office divin : le sujet est *principem*, qui ne peut désigner ici que Vespasien, comme c'était déjà le cas plus haut dans le texte. C'est bien souvent l'erreur dans l'interprétation de *princeps* (fonction grammaticale et sens) qui a entraîné des traductions proches du non-sens.

#### denique - fore

Cette phrase a également été source d'embarras : la syntaxe n'est pas difficile, mais la pensée y est très concentrée. Les médecins en viennent à leur conclusion (*denique*) : leur réponse doit permettre à Vespasien de décider la conduite à suivre face à cette foule impatiente.

La phrase comporte deux propositions, la juxtaposition marquant l'opposition. Celle-ci est perceptible aussi, à la lecture, dans le choix des mots : *penes miseros* répond à *penes Caesarem* ; *inriti (remedii) ludibrium* à *patrati remedii gloriam*. Prêter attention à ces correspondances permet de comprendre qu'il faut sous-entendre de nouveau *remedii* à la suite de *inriti*. Deux issues, exclusives l'une de l'autre, sont ainsi évoquées par l'intermédiaire des participes qui se rapportent à *remedii* : la gloire d'un remède qui réussit (*gloriam remedii patrati*), le ridicule né d'un remède qui échoue (*inriti <remedii> ludibrium*) ; dans le premier cas, la gloire en revient – c'est la valeur de *penes* ici – à César, dans le second, le ridicule retombe sur les malheureux. Les meilleures copies ont su rendre les nuances entraînées par la juxtaposition des deux propositions et la valeur circonstancielle des participes *patrati* et *inriti* (en traduisant par ex. « la gloire d'un remède qui réussirait »). D'autres copies, au prix d'une analyse rigoureuse des cas, ont entrevu le sens, et ces tentatives, même lorsque la traduction était maladroite, ont été valorisées.

#### Igitur – exsequitur

La phrase suivante décrit la réaction de Vespasien : sans surprise (*igitur*) – mais le titre constituait déjà un indice –, Vespasien exécute ce qui lui a été demandé : *iussa exsequitur*. Le verbe a souvent été traduit comme s'il était au parfait : les fautes de temps sont faciles à éviter

pour peu qu'on prenne la peine de se relire soigneusement. Tacite décrit au préalable les motivations de Vespasien : le participe parfait *ratus* gouverne deux propositions infinitives coordonnées par *nec*. La première a souvent été maltraitée, faute d'une analyse rigoureuse des cas : *cuncta* est le sujet à l'accusatif neutre de la proposition infinitive et il faut reconnaître en *fortunaе suae* le complément au datif de *patere*.

Le segment *erecta quae adstabat multitudine* n'a que rarement été compris : il fallait identifier un ablatif absolu (la ponctuation permet au moins d'isoler ce segment) et dans *multitudine* l'antécédent du pronom relatif *quae*, ce que la plupart des copies n'ont pas vu.

### Statim – conuersa

Tacite décrit brièvement les effets d'une action qu'il ne raconte pas en détail. La guérison de l'aveugle a été bien comprise et traduite ; en revanche, de manière surprenante dans les copies qui avaient bien compris le début du texte, la première partie, où est mentionnée la guérison de l'estropié (et *manus* constituait un indice), a donné lieu à des traductions qui frisaient le non-sens. Il fallait suppléer *est*, et éviter les traductions littérales (par ex. « la main fut tournée vers l'usage »), qui n'offraient ici aucun sens.

### Vtrumque – pretium

La réflexion finale de Tacite, très concise, impliquait encore une fois de se montrer très rigoureux dans l'analyse. Une erreur souvent commise – et qui entravait fortement l'intelligence de la conclusion du passage – était de faire de *utrumque* l'antécédent de *qui* et le sujet de *memorant*. Le sujet pluriel de *memorant* est la proposition *qui interfuerit* : il s'agit des témoins, de ceux qui ont assisté à la scène. La seule analyse possible est alors de faire de *utrumque* le complément de *memorant* : au vu de l'ensemble du texte, *utrumque* désigne les deux guérisons, que les témoins racontent maintenant encore.

La proposition circonstancielle qui suit est elliptique : il faut suppléer le verbe « être ». Ici, en raison du contexte de la phrase, *postquam* se teinte d'une valeur concessive.

Les statistiques que nous avons rappelées en préambule montrent que plusieurs copies ont réussi à dominer ce texte de Tacite, qui impliquait la maîtrise de points de syntaxe variés (infinitif de narration, syntaxe de *an*, discours indirect, double datif, proposition relative, ablatif absolu) et de phénomènes d'écriture comme l'ellipse du verbe « être » ou l'alternance entre parfait et présent ; dans certaines copies, le texte était finement traduit, ce qui montre que leurs auteurs ont su comprendre le détail de la progression du passage. Le jury les en félicite chaleureusement.

Aux candidat.e.s de la session 2019, le jury rappelle quelques conseils fondamentaux. La maîtrise des connaissances grammaticales de base (identifier les temps, les cas) est bien sûr impérative. Il faut s'appuyer sur ces connaissances pour analyser les constructions au plus près du texte, en particulier dans les passages qui paraissent les plus difficiles à première vue. Renoncer à traduire un segment de phrase voire une partie du texte est lourdement sanctionné. Il faut aussi réfléchir à la cohérence d'ensemble d'une traduction. Satisfaire cette double exigence permet d'éviter des traductions interdites par la grammaire comme par le bon sens et d'ajuster au mieux son texte, en évitant les tournures paresseuses qui peuvent rendre la phrase incompréhensible.